SANTÉ / SÉCURITÉ

FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ■ NON

RÈGLES DE SÉCURITÉ EN ÉLEVAGE & MANIPULATION D'EXTINCTEUR

OBJECTIFS

> Adopter les **bonnes pratiques de prévention en termes de sécurité** en élevage,

> Être capable de mettre en œuvre **les moyens de lutte contre l'incendie** (règles d'évacuation, mise en sécurité, extinction de feu) en tenant compte de la réglementation.

INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice expert dans le domaine de l'élevage et compétences sur la santé-sécurité-DUERP
David Geoffroy, formateur Incendie

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> 23/09/2024
> INTERFACE ELEVAGE 1219 route de Pau 64410 Vignes
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

RÈGLES DE SÉCURITÉ EN ÉLEVAGE & MANIPULATION D'EXTINCTEUR

SANTÉ / SÉCURITÉ

PROGRAMME

Santé-Sécurité en élevage porcin : ½ jour

> La sécurité en élevage porcin en lien avec le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels ; agents chimiques – incendie – équipements de travail – manutention manuelles – travaux en hauteur – électricité –nuisances sonores…)

> Les bonnes pratiques à adopter sur les risques en élevage

> Éléments de prévention, les facteurs de risque

Risque Incendie – Manipulation des extincteurs : ½ jour

> La prévention du risque incendie, l'alarme et/ou l'alerte, le fonctionnement des Systèmes de Sécurité Incendie, l'accueil des secours extérieurs, triangle du feu, classes de feu et agents extincteurs, exercice d'extinction : mise en pratique.

> Bilan de la formation

Remise d'une attestation de formation à conserver pour valider votre habilitation à manipuler les extincteurs

DURÉE
1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC
SALARIÉS AGRICOLES

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, QUIZ, EXERCICE EN PETITS GROUPE, ÉCHANGES, MISE EN SITUATION SUR L'EXERCICE DE FEU.

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT DE FORMATION ET QCM EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.